



DONGES-EST

L'ESSENTIEL DU PLAN DE GESTION 2016-2025



© Philippe Zen Acrola



NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

AVANT-PROPOS

Nantes Saint-Nazaire Port développe ses activités autour de l'estuaire de la Loire, et sa politique d'aménagement et de développement durable se doit d'identifier la vocation des différents espaces portuaires, et notamment de ceux présentant des enjeux liés à la protection du patrimoine naturel.

À la recherche d'une gestion optimale de ses espaces naturels et semi-naturels, et pour pérenniser la préservation de la biodiversité, en prenant en particulier en compte les espèces protégées et menacées ainsi que les habitats et les continuités écologiques (terrestres et aquatiques), Nantes Saint-Nazaire Port a établi une stratégie globale de valorisation et de gestion de ses espaces naturels terrestres.

Il entend donc :

- gérer les espaces naturels et semi-naturels dans un objectif de développement de la biodiversité, en s'appuyant sur les usages des acteurs en place ;
- travailler en partenariat avec les structures détentrices de foncier et les organismes scientifiques.

Le site de Donges-Est constitue un complexe de milieux unique dans l'estuaire de la Loire, associant des roselières d'intérêt ornithologique européen, des pièces d'eau temporaires sur substrat sableux d'intérêt batrachologique régional, et des pelouses sèches d'intérêt floristique et entomologique d'intérêt départemental.

Nantes Saint-Nazaire Port, gestionnaire de ce site naturel, a pour objectif de conserver, voire d'accroître la biodiversité du site tout en conciliant les différents usages.

Pour ce faire, un plan de gestion concerté a été mis en œuvre. D'une durée de dix ans (2016-2025), il a pour ambition de mobiliser les acteurs du site autour d'objectifs communs par la concrétisation d'un programme d'actions pluriannuel ; ce document en présente les grandes lignes.

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT, GESTIONNAIRE D'ESPACES NATURELS DANS L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Les grands ports maritimes sont responsables de la gestion et de la préservation des espaces naturels dont ils sont propriétaires ou qui leur sont affectés. La loi du 4 juillet 2008, portant réforme portuaire, réaffirme et précise cette mission.

Nantes Saint-Nazaire Port est ainsi gestionnaire de plus de 1 000 ha répartis le long de l'estuaire, principalement à Bouguenais, à Donges-Est, le long du Priory, à Montoir-de-Bretagne et sur le site du Carnet.

REPÈRES

LE DOMAINE PORTUAIRE



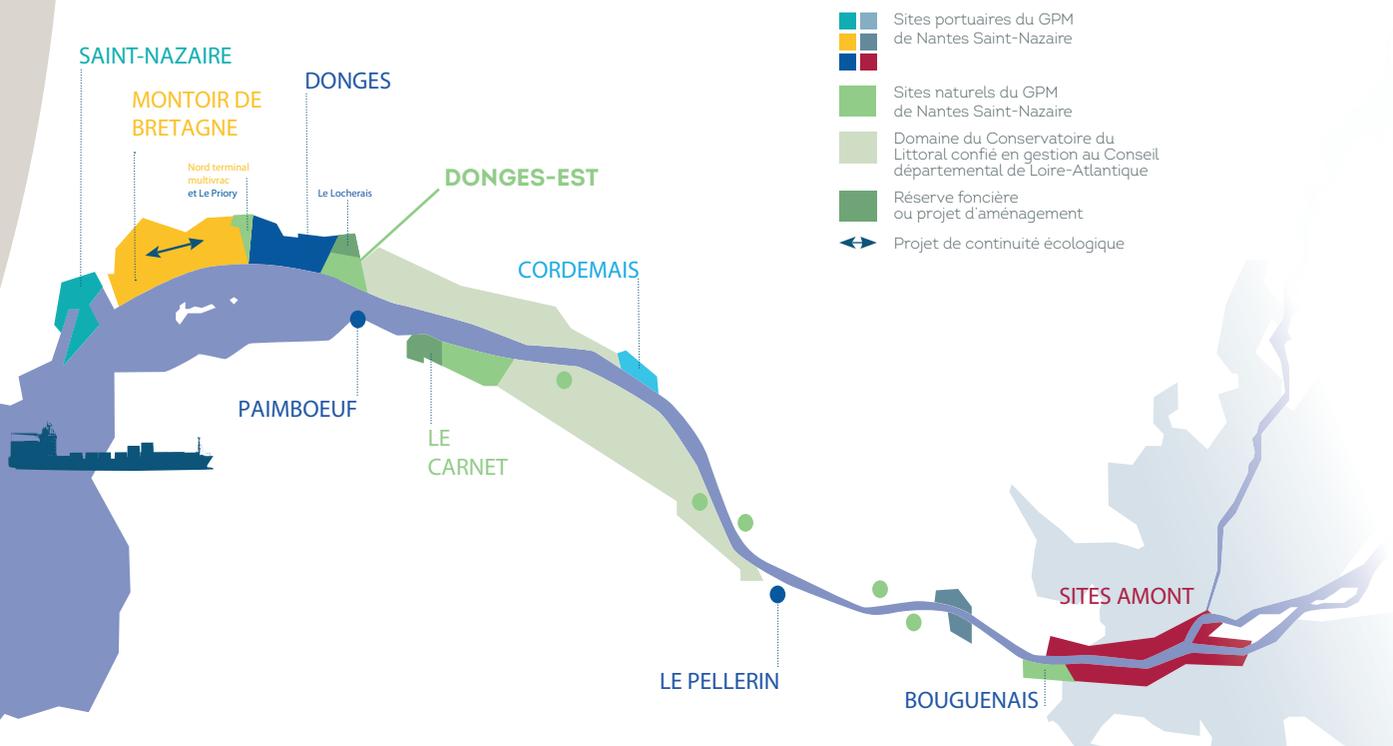
1 350 HECTARES

DE ZONES PORTUAIRES, LOGISTIQUES ET INDUSTRIELLES AMÉNAGÉES



1 055 HECTARES

À VOCATION D'ESPACES NATURELS





Des **inventaires faunistiques et floristiques** sont établis et actualisés sur les principaux sites naturels. La gestion est ensuite adaptée à chaque site et varie **selon le type du terrain et les exigences du milieu.**



© Nantes Saint-Nazaire Port



L'établissement portuaire oeuvre à **préserver et restaurer** les secteurs géographiques qui comptent des habitats d'une grande diversité biologique, et contribue depuis de nombreuses années à l'enrichissement des connaissances sur l'intérêt écologique de ces espaces.

Les actions de Nantes Saint-Nazaire Port s'inscrivent dans le cadre du **projet stratégique 2015-2020** qui est basé sur trois axes : « être au cœur des filières actuelles et émergentes », « garantir la performance de l'outil industriel portuaire » et « conduire une politique partagée de développement durable des espaces portuaires estuariens » ; ils se déclinent en 28 actions opérationnelles.

L'action opérationnelle n°26 « mettre en place des plans de gestion des espaces naturels » du troisième axe du projet stratégique a pour objectif la mise en place de plans de gestion sur les sites de Bouguenais, du Carnet et de Donges-Est.



CONNAÎTRE
LE DOMAINE ESTUARIEN



GÉRER
LES MILIEUX



PRÉSERVER
LES CARACTÉRISTIQUES
ET FONCTIONNALITÉS
DES HABITATS ET ESPÈCES

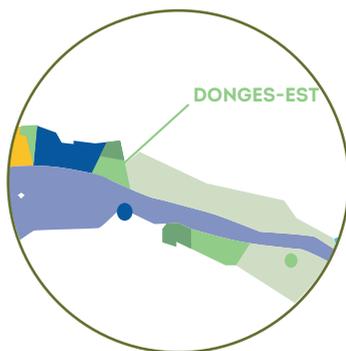
LE PLAN DE GESTION DE DONGES-EST

► **Durée** : 10 ans (2016-2025).

► **Superficie** : 460 ha.

► **Localisation** : le secteur, objet du plan de gestion, est situé sur les communes de Donges et de Paimboeuf, en rive droite de l'estuaire, entre la raffinerie Total à l'ouest, et le domaine du Conservatoire du Littoral, à l'est.

► **Enjeu** : conserver, voire accroître la biodiversité du site, caractérisé par une mosaïque d'habitats typiques d'un milieu anthropisé, tout en conciliant les différents usages.



► Un outil de référence et de travail pour le gestionnaire

Le plan de gestion est un outil couramment utilisé sur les espaces à vocation naturelle. Il définit les objectifs de gestion du site et décrit les actions à mettre en œuvre sur une période définie.

► Une élaboration concertée avec les acteurs du territoire

Face aux multiples **usages et acteurs du site** (exploitants agricoles, chasseurs, association environnementale) aux intérêts divers, l'enjeu de la concertation pour l'élaboration du plan de gestion est central. Nantes Saint-Nazaire Port entretient un **dialogue régulier et constructif** avec ces acteurs locaux ainsi qu'avec les acteurs du territoire (le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le Conservatoire du Littoral et la Chambre d'agriculture), afin de favoriser une gestion cohérente des espaces naturels estuariens.

Les réflexions sur la gestion des espaces naturels de Donges-Est ont été menées en concertation avec l'ensemble des acteurs mentionnés ci-dessous, lors de nombreuses réunions et de visites de terrain.



ÉLÉMENTS-CLÉS

D'UN PLAN DE GESTION :

- 1** Diagnostic écologique du site issu des inventaires faunistique et floristique réalisés.
- 2** Définition des enjeux, des objectifs à long terme et du plan d'actions associé.
- 3** Collaboration étroite avec les acteurs locaux.

LE PATRIMOINE NATUREL DE DONGES-EST

Donges-Est représente une **valeur patrimoniale majeure** de l'estuaire de la Loire comme en atteste la protection d'une grande partie du site en Natura 2000. C'est un espace original qui associe le plus grand massif (200 ha) de roselières (phragmitaies, scirpaies,...) d'un seul tenant dans l'estuaire et la présence d'un remblai sableux en interface avec des prairies humides et des mares temporaires. Cette grande mosaïque confère au site des fonctionnalités biologiques sans équivalent dans l'estuaire de la Loire, au niveau des oiseaux, des amphibiens mais aussi des insectes typiques des milieux sableux.



© Nantes Saint-Nazaire Port

Les dernières **prospections naturalistes** ont été effectuées en 2013 et 2014 par Nantes Saint-Nazaire Port. Elles viennent compléter et actualiser différentes investigations floristiques et faunistiques antérieures, réalisées depuis les années 1990, offrant une bonne connaissance des habitats et espèces et de leur dynamique.

© Nantes Saint-Nazaire Port

HABITATS NATURELS - FLORE

Le site est particulièrement riche en habitats et en espèces de la flore, et notamment de la flore patrimoniale :

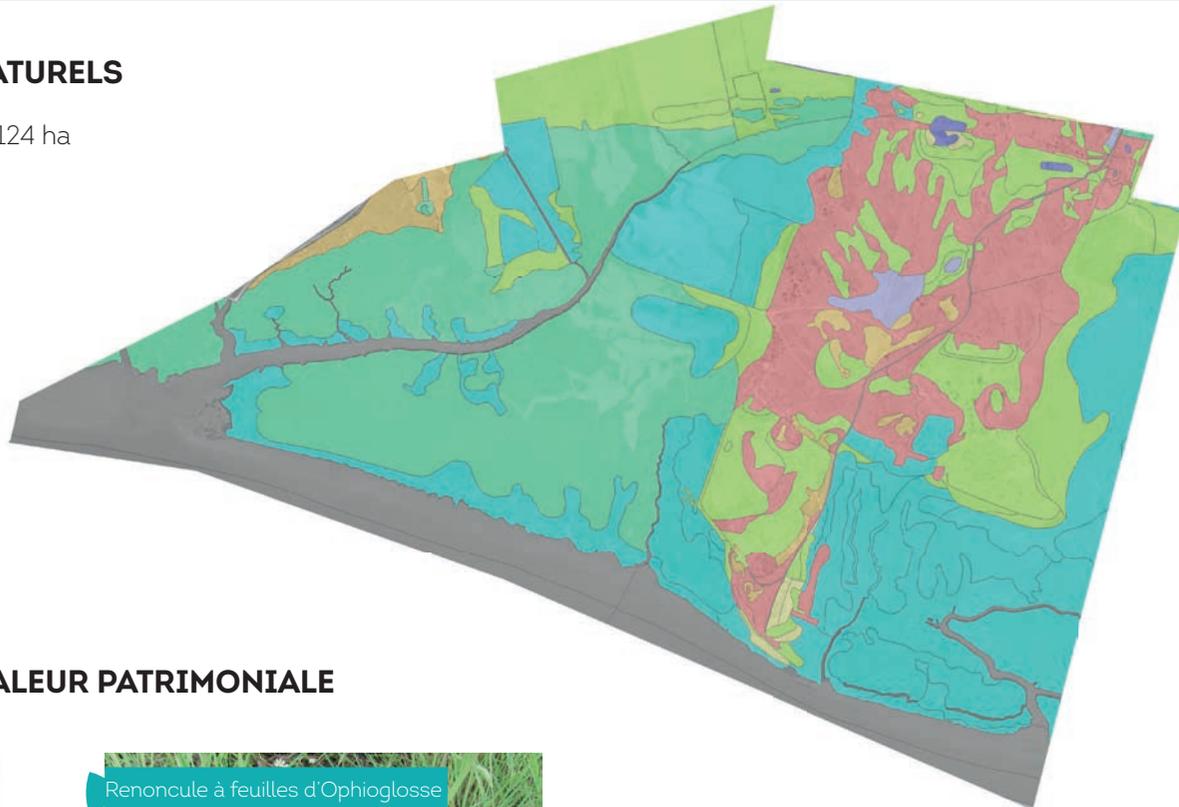
- ▶ 7 habitats d'intérêt communautaire, plus de 40 habitats Corine Biotopes regroupés en 9 habitats simplifiés.
- ▶ 25 espèces floristiques patrimoniales, dont 3 à forte valeur patrimoniale.





LOCALISATION DES MILIEUX NATURELS

- Prés salés et milieux associés - 124 ha
- Roselières - 101 ha
- Prairies subhalophiles - 87 ha
- Autres habitats - 72 ha
- Remblais sols xériques - 60 ha
- Friches et fourrés - 10 ha
- Bordures d'eaux calmes - 3 ha
- Autres prairies - 2 ha
- Végétations aquatiques - 1 ha



ESPÈCES VÉGÉTALES À FORTE VALEUR PATRIMONIALE



© Ouest Am



© Ouest Am



© Ouest Am

ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DU SITE

LES OISEAUX DE DONGES-EST

La diversité des habitats présents sur le site de Donges-Est permet l'accueil, tout au long de l'année, de nombreuses espèces. En effet, chaque unité paysagère possède une avifaune particulière, même si certaines espèces fréquentent différents milieux.

Ainsi, les inventaires de 2013-2014 ont dénombré :

- ▶ 42 espèces dans les secteurs prairiaux (Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Alouette des champs,...),
- ▶ 31 espèces en limite prairie/roselière (Échasse blanche, Chevalier gambette,...),
- ▶ 15 espèces dans la roselière (Gorgebleue à miroir, Panure à moustaches, Rousserolle turdoïde,...).



Pie-grièche écorcheur

© Ouest Am'

La roselière et ses abords, habitats plus homogènes, attirent moins d'espèces, mais elles sont en revanche plus spécifiques, plus rares et à plus forte patrimonialité (exemple du Phragmite aquatique).

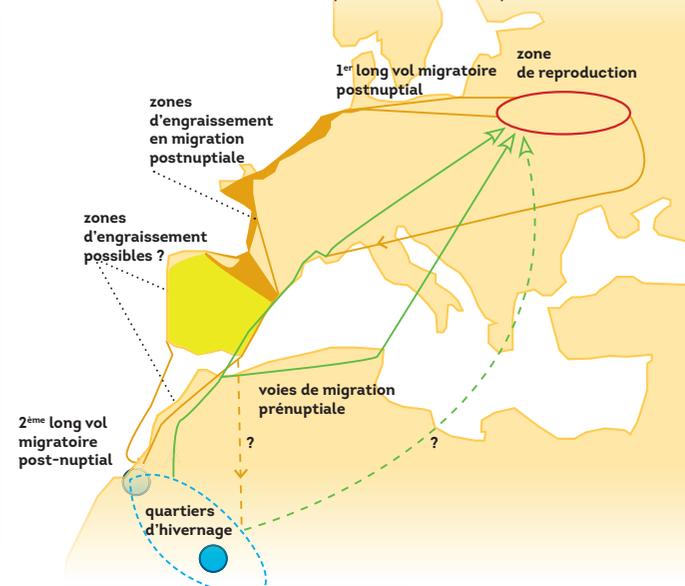


© Philippe Zen-Acrola

LE PHRAGMITE AQUATIQUE, une espèce emblématique présente en période de migration post-reproduction dans l'estuaire de la Loire.

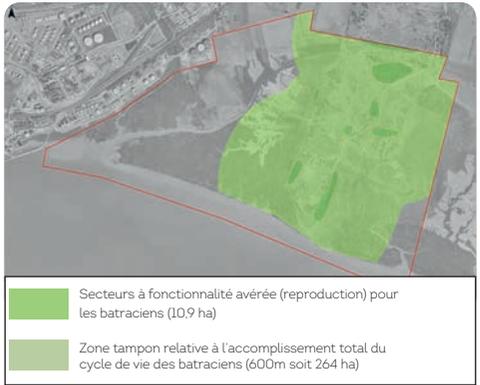
Le phragmite aquatique est un passereau paludicole classé vulnérable à l'échelle internationale. Il est également menacé de disparition en Europe et fait l'objet d'une attention toute particulière en France. Sa population européenne est estimée à 13 000 mâles chanteurs. Entre ses zones de reproduction en Europe de l'Est (Biélorussie, Ukraine, Pologne, ...) et ses quartiers d'hiver en Afrique subsaharienne, le phragmite aquatique fait escale dans les zones humides du littoral Manche-Atlantique, dont celles de Donges-Est où se situe la station de baguage d'Acrola.

Stratégie de migration du Phragmite aquatique dans l'état actuel des connaissances : voies de migration et zones d'engraissement (LE NEVE et al. 2009).





LES AMPHIBIENS DE DONGES-EST :
des populations très importantes pour des espèces emblématiques



L'intérêt du site est lié à la présence de nombreuses mares, bien ensoleillées, plus ou moins permanentes, au sol sableux, à la végétation rase et aux paysages ouverts qui conviennent tout particulièrement au Crapaud calamite et au Pélodyte ponctué.

Ces deux espèces sont localisées (Donges-Est, site du Carnet, marais salants guérandais) et peu communes en région Pays de Loire. La densité des populations sur le site de Donges-Est est exceptionnelle, ce qui en fait le site majeur au niveau départemental et, très probablement au niveau régional.

Crapaud calamite



LES INSECTES DE DONGES-EST



© Ouest Am'

La partie centrale du site de Donges-Est est marquée par la présence de milieux aquatiques temporaires et permanents, qui accueillent une diversité importante en invertébrés, et notamment différentes libellules.

Le site de Donges-Est offre des milieux sableux, peu présents dans l'estuaire de la Loire et qui permettent aux hyménoptères fouisseurs d'y accomplir leur cycle de vie.

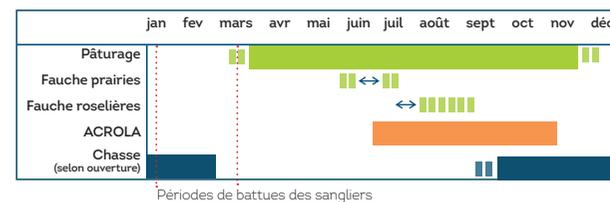
Les hyménoptères forment un groupe intégrant plus de 120 000 espèces qui comprend notamment les abeilles, guêpes, bourdons et fourmis.

LES ENJEUX ET ACTIONS DU PLAN DE GESTION DE DONGES-EST

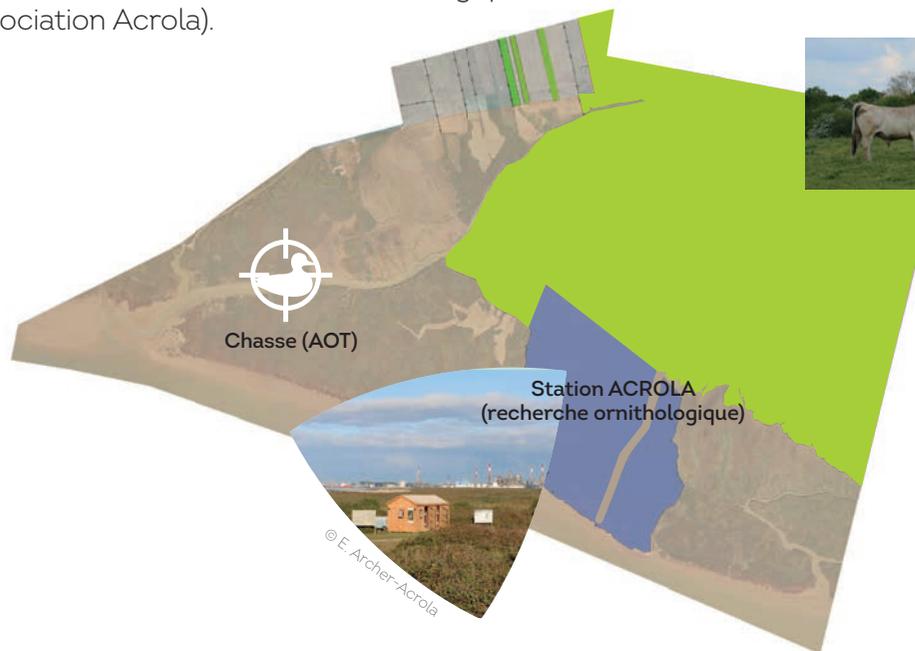
DIVERS USAGES PARTICIPANT À LA GESTION DU SITE

Les usages sur le secteur du plan de gestion sont :

- ▶ des activités agricoles : pâturage extensif de bovins et d'équins, fauche de roselières et de prairies.
- ▶ des activités de chasse (gibier d'eau, battue aux sangliers...).
- ▶ des activités de recherche ornithologique (association Acrola).



© Nantes Saint-Nazaire Port



© Nantes Saint-Nazaire Port

© E. Archer-Acrola

ACROLA

L'Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique en Loire-Atlantique

assure en été, depuis 2003, des opérations de baguage dans la grande roselière située au sud du site de Donges-Est afin d'étudier la migration postnuptiale des passereaux paludicoles qui utilisent la zone comme halte migratoire.

Les résultats accumulés sont remarquables et permettent de qualifier le site de Donges-Est comme étant une des trois plus grandes stations françaises, reconnues en Europe, pour les fauvettes aquatiques en général, et tout particulièrement pour le Phragmite aquatique, espèce en danger de disparition.



LES ENJEUX ET ACTIONS DU PLAN DE GESTION DE DONGES-EST

PLAN DE GESTION DU SECTEUR DE DONGES-EST : 6 ENJEUX ET 24 ACTIONS



AGRICULTURE
2 fiches



BIODIVERSITÉ
7 fiches



CHASSE
3 fiches



CONNAISSANCE
5 fiches



COMMUNICATION
4 fiches



GOVERNANCE
3 fiches



À la suite de l'état des lieux réalisé sur le site de Donges-Est, six **enjeux** ont été définis et discutés lors de réunions avec l'ensemble des acteurs locaux.

Les six enjeux ont été traduits en **objectifs** visant à préserver et valoriser les milieux existants tout en conciliant les usages. Pour atteindre ces objectifs, des **actions** ont été élaborées et traduites sous forme de fiches spécifiques. Ces actions seront mises en œuvre avec les différents partenaires, selon un calendrier couvrant la période 2016-2025.

Au total, ce sont **24 fiches actions** qui ont été réalisées sous la forme d'un recto-verso.

Exemples d'actions prioritaires :

- ▶ Agriculture : mise en place d'un calendrier de fauche et de pâturage.
- ▶ Biodiversité : amélioration et maintien des conditions favorables pour les amphibiens patrimoniaux du site.
- ▶ Chasse : encadrement des chasses et battues administratives.
- ▶ Connaissance : maintien de l'accueil du camp de baguage pour l'étude de la migration des oiseaux liés aux roselières.
- ▶ Communication : mise en place d'une signalétique sur le site.
- ▶ Gouvernance : attention portée à la cohérence globale avec le plan de gestion du Conservatoire du Littoral - CD 44 tout au long de son application.

CHIFFRES-CLÉS

DE DONGES-EST :

460 ha
Superficie du site

200 ha
Plus grand massif de roselières
d'un seul tenant dans l'estuaire

PLUS DE **80 %**
du site en Natura 2000
(Directives Habitats et Oiseaux)

1811
Construction de la Tourelle des Moutons

1994
Premières études naturalistes sur le site

2016-2025
Durée du plan de gestion

2002
Début de la recherche ornithologique
sur le site (étude de la migration)

43 HABITATS
dont 7 d'intérêt patrimonial

66 ESPÈCES D'INVERTÉBRÉS
déterminées dans les roselières
et 189 espèces sur les remblais

**3 GRANDS TYPES
D'USAGES**

Agriculture
Recherche ornithologique
Chasse

ILLUSTRATION D'UNE FICHE ACTION SUR L'ACCUEIL DU PUBLIC



ARTELIA PLAN DE GESTION DE DONGES-EST
FICHE TECHNIQUE DE GESTION NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Action 5.2	REALISER DES VISITES ENCADREES SUR LE SITE (ABSENCE D'ACCES LIBRE) REFLEXIONS ET MUTUALISATION DES POSSIBILITES DE DECOUVERTE DES MILIEUX ESTUARINIENS	PRIORITE 2
OBJECTIF OPERATIONNEL	ACCUEILLIR LE PUBLIC DE MANIERE RAISONNEE ET ENCADREE (EDUCATION + SENSIBILISATION)	
ENJEUX ASSOCIES	DECOUVERTE DU SITE - DIFFUSION DES CONNAISSANCES - EXPOSITIONS PONCTUELLES	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'accès au public sur le site est réalisé via des visites ponctuelles encadrées avec un nombre de participants limité. Les visites encadrées sont axées tourisme, éducation et sensibilisation (agriculture, recherche ornithologique, environnement, patrimoine historique,...).	
ILLUSTRATIONS		
LOCALISATION		

ARTELIA PLAN DE GESTION DE DONGES-EST
FICHE TECHNIQUE DE GESTION NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

METHODOLOGIE	Un planning des visites encadrées est réalisé en comité opérationnel. Les visites sont réalisées par le GPMNSN, certains bénéficiaires des AOT ou un partenaire institutionnel selon la thématique spécifique visée : découverte du patrimoine historique, du patrimoine naturel, de la recherche ornithologique, de l'agriculture, des paysages de l'estuaire. Dans le cadre de cette action, une réflexion est engagée sur les aménagements possibles pour aménager et sécuriser le site selon le type et le nombre de visiteurs visé (navette, gestion du stationnement, platelage bois, observatoires...).								
PRECAUTIONS ET CONTRAINTES	Des manifestations spécifiques, ponctuelles (expositions...), peuvent être organisées avec l'accord du GPMNSN. Nécessité d'intégrer les visites encadrées sur Donges-Est à un programme/parcours plus large de découverte des milieux estuariens dans le cadre d'une offre touristique sur l'estuaire en cours de structuration. Liens avec le Conservatoire du Littoral, le CD44 à développer. En dehors des périodes de chasse et/ou de battues.								
PERIODE(S) PRECONISE(S)	Période privilégiée entre avril et août. Biodiversité : Agriculture : 2.1 Chasse : 3.1 Connaissance : 4.1, 4.4 Communication et accessibilité : 5.1, 5.3, 5.4 Gouvernance : 6.1, 6.2								
LIEN AVEC AUTRE(S) ACTION(S)	Respect de la réglementation vis-à-vis des espèces protégées. Si aménagement d'aire(s) de stationnement ouverte(s) au public entre 10 et 49 unités = déclaration préalable, si > à 50 unités = permis d'aménager (Code de l'urbanisme).								
CADRE REGLEMENTAIRE									
ANNEE	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PHASAGE DE L'ACTION									
COUT ESTIME (€)	Organisation et réalisation des visites prises en charge par le GPMNSN, ACROLA et SICGEBLN								
COUT TOTAL ESTIME (€)	Organisation et réalisation des visites prises en charge par le GPMNSN, ACROLA et SICGEBLN								
MAITRE D'OUVRAGE	Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire								
PARTENAIRES TECHNIQUE(S)	Bénéficiaires d'une AOT avec « sensibilisation et éducation à l'environnement » : ACROLA, SICGEBLN.								
INDICATEUR(S) DE REALISATION	Nombre de visite réalisés. Nombre de personnes présentes.								
EXPLOITATION ET VALORISATION DES DONNEES	Informations intégrées dans le rapport annuel.								
AUTRE(S) PARTENAIRES(S)	Collectivités territoriales : commune de Donges, CARENE, CD 44. Conservatoire du Littoral Chambre d'agriculture								



Rédaction : Jérémy JUDIC (Artelia)
Création Graphique : Claudine Chevalier (Artelia)
Mars 2017 - Photos : André Bocquel - Nantes
Saint-Nazaire Port, sauf mentions particulières.

Document non contractuel
© Nantes Saint-Nazaire Port - Artelia
Impression sur papier PEFC avec des encres
végétales.

Nantes Saint-Nazaire Port
18, quai Ernest Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4 - France
Tél. +33 (0)2 40 442 020 - Fax +33 (0)2 40 442 001

Service environnement et hydraulique
eh@nantes.port.fr

